conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Deltamethrin (with Xylene) Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recom- : Non applicable

mandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Kilsheelan

. Clonmel Tipperary, IE

Téléphone 353-51-601000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

1-908-423-6000

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion. H332: Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation oculaire, Catégorie 2 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales,

H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H340: Peut induire des anomalies génétiques.

Catégorie 1B

H350: Peut provoquer le cancer.

Cancérogénicité, Catégorie 1B Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Suscep-

tible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

1 / 44

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

aquatique, Catégorie 1 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement Danger

Liquide et vapeurs inflammables. Mentions de danger H226

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétra-H304

tion dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée. H315 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. Peut induire des anomalies génétiques. H340

H350 Peut provoquer le cancer.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de

nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes H373

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposi-

tion prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques.

entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Prévention: Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utili-

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

> chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter le rejet dans l'environnement. P273

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des veux/

du visage.

### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiate-

ment un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Ethylbenzène Xylène deltaméthrine (ISO) Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

### Etiquetage supplémentaire

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Cette substance/Ce mélange contient des composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

#### Composants

Composants			
Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Ethylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 (Système acoustique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par	>= 30 - < 50

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

		inhalation (vapeur): 17,8 mg/l	
Xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 (Système acoustique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 30 - < 50
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 11 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg	
Éthoxylates de 4-nonylphénol	127087-87-0	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 10 - < 20
		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire) STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 3 - < 10

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ————————————————————————————————————	>= 2,5 - < 10
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6 265-199-0 649-356-00-4	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Muta. 1B; H340 Carc. 1B; H350 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,25 - < 1
Méthanol	67-56-1 200-659-6 603-001-00-X	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 STOT SE 1; H370 (nerf optique, Système nerveux central)  Limite de concentration spécifique STOT SE 1; H370 >= 10 % STOT SE 2; H371 3 - < 10 %  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 300 mg/kg Toxicité aiguë par	>= 0,1 - < 1

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

inhalation (vapeur): 3 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: 300 mg/kg

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

En cas de vomissement, la personne doit se pencher en

avant.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ-

tus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ce produit contient un pyréthroïde.

L'intoxication par un pyréthroide ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou orga-

no-phosphoré.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro: :

priés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

feu.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés de brome

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éloigner toute source d'ignition.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

risée.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Mesures d'ordre technique

: Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étin-

celles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la cha-

leur et des sources d'ignition.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

9/44

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Da 7.0 28.

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Matières solides inflammables

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Substances et mélanges auto-échauffants

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent

des gaz inflammables

Explosifs

Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base		
Ethylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC		
	Information su travers la pea		ifie la possibilité d'absorption	n significative à		
		STEL	200 ppm 884 mg/m3	2000/39/EC		
	Information su travers la pea		ifie la possibilité d'absorption	n significative à		
		VLE 8 hr	20 ppm 87 mg/m3	BE OEL		
	Cette résorpti l'agent dans l'	air.				
	queuses ou le	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de				
		VLE 15 min	125 ppm	BE OEL		
	queuses ou le	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale.  Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air				
Xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC		
		Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif				
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC		
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif					

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

		VLE 15 min	100 ppm 442 mg/m3	BE OEL		
	Information si	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les mu-				
	queuses ou le	es yeux, constitue un	epartie importante de l'expos	sition totale.		
	Cette résorpti	on peut se faire tant	par contact direct que par pr	ésence de		
	l'agent dans l'					
		VLE 8 hr	50 ppm	BE OEL		
			221 mg/m3			
	Information su	upplémentaire: La ré	sorption de l'agent, via la pea	au. les mu-		
			epartie importante de l'expos			
			par contact direct que par pr			
	l'agent dans l'		par comact arrest que par pr	33333 4.3		
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 μg/m3 (OEB 3)	Interne		
( )	Information su	upplémentaire: DSEI	V. Peau			
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne		
2,6-Di-tert-butyl-p-	128-37-0	VLE 8 hr (vapeur	2 mg/m3	BE OEL		
crésol	120 37 0	et aérosol)	2 1119/1113	DE OLL		
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm	2006/15/EC		
Methanion	07-30-1	IVVA	260 mg/m3	2000/13/20		
	Information supplémentaire: Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption signi-					
	ficative à trav		atii, identiille la possibilite d'al	osorption signi-		
	ilcative a trav	VLE 8 hr	200 222	BE OEL		
		VLE O III	200 ppm	DE OEL		
	lafa was ations as		266 mg/m3			
			sorption de l'agent, via la pea			
	queuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale.					
			par contact direct que par pr	esence de		
	l'agent dans l'air.					
		VLE 15 min	250 ppm 333 mg/m3	BE OEL		
	Information si	upplémentaire: La ré	sorption de l'agent, via la per	au. les mu-		
			epartie importante de l'expos			
		•	par contact direct que par pr			
	l'agent dans l'		par contact arroot que par pr	0001100 40		
	I agont dans i	un.				

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

	` '	•	` '	
Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Ethylbenzène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	293 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15 mg/m3
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,6 mg/kg p.c./jour
Xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	221 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé-	442 mg/m3

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: D 7.0 28.09.2024 2972652-00018 D

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

			miques	
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	221 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	442 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	212 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	65,3 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	260 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	65,3 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	125 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	12,5 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets	0,5 mg/kg
			systémiques	p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,86 mg/m3
	Consomma-	Dermale	Long terme - effets	0,25 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	0,25 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
Méthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	130 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	130 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	130 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	130 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	20 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systé- miques	20 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consomma-	Contact avec la	Aigu - effets systé-	4 mg/kg
	teurs	peau	miques	p.c./jour

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
Consomma-	Ingestion	Aigu - effets systé-	4 mg/kg
teurs		miques	p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Ethylbenzène	Eau douce	0,1 mg/l
-	Eau douce - intermittent	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	9,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	13,7 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	1,37 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	2,68 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	20 Aliments mg /
		kg
Xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	12,46 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	2,31 mg/kg poids
		sec (p.s.)
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce	0,199 μg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 μg/l
	Eau de mer	0,02 μg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg
		/ kg

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte). Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, por-

tez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est

inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection

des mains.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NBN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs orga-

niques (A-P)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : clair

jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

14 / 44

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : 38 °C

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Propriétés comburantes

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation

Donnée non disponible

Poids moléculaire

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 1.314 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

16 / 44

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Ethylbenzène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 17,8 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Xylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.523 mg/kg

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

Éthoxylates de 4-nonylphénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 4.290 mg/kg

deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66,7 mg/kg

DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg

DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l

Durée d'exposition: 2 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg

DL50 (Rat): > 800 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 2,5 mg/kg

Voie d'application: Intraveineux

DL50 (Souris): 10 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 5,61 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta- :

- 4 -

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

nee

Méthanol:

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 300 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 300 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régio-

nale.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:** 

Xylène:

Espèce : Lapir

Résultat : Irritation de la peau

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024

Date de la première version publiée:

02.07.2018

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

Méthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:** 

Xylène:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthanol:

Espèce : Lapin

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### Xylène:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris Résultat : négatif

#### deltaméthrine (ISO):

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Humain Résultat : positif

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Humain Résultat : négatif

#### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Type de Test : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

#### Méthanol:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

### **Composants:**

Ethylbenzène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN

(UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Souris

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

Xylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs

sur cellules de mammifère

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN Système d'essais: Escherichia coli

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Concentration: LOAEL: 20 mg/kg

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la

moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Anlayse d'échange de chromatides soeurs sur

spermatogonies Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: positif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des

cellules germinales héréditaires chez les mammifères

Méthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Ethylbenzène:

Espèce : Rat

Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : positif

Remarques : Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être perti-

nents pour l'être humain.

Xylène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### Deltamethrin (with Xylene) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

deltaméthrine (ISO):

Espèce Souris, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 104 semaines

NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg

Résultat positif

Organes cibles : Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat. mâle et femelle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années Résultat : négatif

: Chien, mâle et femelle Espèce Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années

: 1 Poids corporel mg / kg NOAEL

Résultat : négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce Rat Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition 22 Mois Résultat négatif

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Souris

Contact avec la peau2 années Voie d'application

Durée d'exposition Résultat : positif

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves suffisantes de carcinogénicité dans des expériences

sur des animaux

Méthanol:

Espèce : Singe

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 7 Mois Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

**Composants:** 

Ethylbenzène:

Effets sur la fertilité Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Xylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids cor-

porel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité em-

bryo-fœtale.

Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité em-

bryo-fœtale.

Type de Test: Fertilité Espèce: Rat, mâle Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg Symptômes: Incidences sur la fécondité.

Organes cibles: Testicules

Incidences sur le dévelop- : Type de Test: Développement

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

pement du fœtus Espèce: Souris

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Malformations squelettiques. Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement

Espèce: Rat, femelle

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœ-

tus.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel

mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœ-

tus.

Toxicité pour la reproduction :

Evaluation

Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la

fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

: Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

#### Méthanol:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Singe

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Singe

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Résultat: négatif

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

Xylène:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

deltaméthrine (ISO):

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Méthanol:

Organes cibles : nerf optique, Système nerveux central

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

#### Ethylbenzène:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)
Organes cibles : Système acoustique

Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont

démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1

mg/l/6h/d.

Xylène:

Voies d'exposition : Inhalation (vapeur)
Organes cibles : Système acoustique

Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont

démontrés chez les animaux à des concentrations >0,2 à 1

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

П

mg/l/6h/d.

deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition Ingestion

Organes cibles Système nerveux central, Système immunitaire

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-Evaluation

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition Inhalation (poussière/buée/fumée)

Organes cibles Système nerveux central

Evaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Ethylbenzène:

Espèce : Rat

LOAEL : 0,868 mg/l

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 13 Sem.

: Rat Espèce NOAEL : 75 mg/kg LOAEL : 250 mg/kg Voie d'application : Ingestion

Méthode OCDE ligne directrice 408

Xylène:

Espèce : Rat

LOAEL > 0.2 - 1 mg/lVoie d'application : Inhalation (vapeur) Durée d'exposition

: 13 Sem.

: Selon les données provenant de composants similaires Remarques

Espèce Rat

LOAEL 150 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 90 jours

deltaméthrine (ISO):

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 1 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

LOAEL Voie d'application :
Durée d'exposition :
Organes cibles :
Symptômes 2,5 mg/kg Oral(e) : 13 Sem.

: Système nerveux Symptômes : Hyperexcitabilité

Espèce Rat LOAEL : 3 mg/m3
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition : 2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Svmptômes : Irritation locale, irritation des voies respiratoires

Symptômes

LOAEL
Voie d'application
Durée d'exposition
Organes cibles
Symptômes : Chien : 0,1 mg/kg 1 mg/kg : Oral(e) 13 Sem.

Système nerveux

Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diar-

rhée, Salivation

Espèce Rat NOAEL 14 mg/kg LOAEL : 54 mg/kg Durée d'exposition
Organes cibles : Oral(e) 91 jr

Organes cibles Système nerveux

: Souris Espèce LOAEL
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 Sem.
Système immunitaire

"fate our le système i

: effets sur le système immunitaire Symptômes

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce Rat : 25 mg/kg : Ingestion NOAEL Voie d'application Durée d'exposition

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce Rat

LOAEL 500 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 28 jours

#### Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

#### **Composants:**

### Ethylbenzène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### Xylène:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### **Composants:**

### deltaméthrine (ISO):

Inhalation : Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges,

Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction muscu-

laire

Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine,

Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réac-

tions allergiques

Ingestion : Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

Ethylbenzène:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,8 - 2,4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,6

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,4

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Nitrosomonas sp.): 96 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,96 mg/l Durée d'exposition: 7 jr

Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Xylène:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

NOEC: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: > 0,1 - < 1 mg/l

Durée d'exposition: 35 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) EL10: > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Éthoxylates de 4-nonylphénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 - 1

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: ISO 6341

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

> 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10 (boue activée): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 100 ir

Espèce: Oryzias latipes (médaka)

Remarques: Selon les données provenant de composants

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: > 0,001 - 0,01 mg/l Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Mysidopsis bahia (Mysis effilée)

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) 10

deltaméthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,0035 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

1.000.000

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,000022 mg/l Durée d'exposition: 36 ir

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

NOEC: 0,000017 mg/l Durée d'exposition: 260 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,0041 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua: 1.000.000

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

tique)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,48 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,053 mg/l
Durée d'exposition: 30 jr

Espèce: Oryzias latipes (médaka) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,316 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés agua-

tiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 4,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 3,1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,5

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOELR: 2,6 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Méthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 15.400 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

22.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Substance d'essai: Produit neutralisé Méthode: OCDE Ligne directrice 209

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

Ethylbenzène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 70 - 80 % Durée d'exposition: 28 jr

Xylène:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: 7.0 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Éthoxylates de 4-nonylphénol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 4,5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation: 94 % Durée d'exposition: 25 jr

Méthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 95 % Durée d'exposition: 20 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Ethylbenzène:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,6

octanol/eau

octanol/eau

Xylène:

Coefficient de partage: n-

log Pow: 3,16

Remarques: Calcul

Éthoxylates de 4-nonylphénol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: < 4

octanol/eau Remarques: Calcul

deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4,6

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

36 / 44

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Bioaccumulation

Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 5,1

Méthanol:

Bioaccumulation

: Espèce: Leuciscus idus (Ide mélanote) Facteur de bioconcentration (FBC): < 10

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -0,77

#### 12.4 Mobilité dans le sol

### **Composants:**

# deltaméthrine (ISO):

Répartition entre les compar- : log Koc: 7,2 timents environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation Cette substance/Ce mélange contient des composants consi-

dérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien pour l'environnement, selon l'article 57(f) de REACH, le règlement de la Commission (UE) 2018/605 ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100.

### Composants:

### Éthoxylates de 4-nonylphénol:

Evaluation La substance est considérée comme ayant des propriétés

perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

REACH pour l'environnement.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

**Produit** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être

dangereux.

Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser

et causer des blessures et / ou la mort.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** UN 1992 **ADR** UN 1992 RID UN 1992 **IMDG** : UN 1992 IATA UN 1992

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

(Ethylbenzène, Xylène)

**ADR** LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

(Ethylbenzène, Xylène)

RID LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.

(Ethylbenzène, Xylène)

**IMDG** FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.

(Ethylbenzene, Xylene, deltamethrin (ISO))

Flammable liquid, toxic, n.o.s. IATA

(Ethylbenzene, Xylene)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

**ADN** 3 6.1 ADR 3 6.1

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

 RID
 : 3
 6.1

 IMDG
 : 3
 6.1

 IATA
 : 3
 6.1

14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : FT1
Numéro d'identification du : 36

danger

Étiquettes : 3 (6.1)

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : FT1
Numéro d'identification du : 36

danger

Étiquettes : 3 (6.1)
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : FT1
Numéro d'identification du : 36

danger

Étiquettes : 3 (6.1)

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3 (6.1) EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 366

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y343 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids, Toxic

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 355

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y343 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids, Toxic

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- :

ment

**ADR** 

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Dangereux pour l'environne-

ment

RID

Dangereux pour l'environne-

OHi

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 28: Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Numéro sur la liste 29: Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Numéro sur la liste 46a.: Éthoxylates de 4-nonylphénol

Numéro sur la liste 46b: Éthoxylates de 4-nonylphénol

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

ngereux (Annexe XVII) comme encre de ta contacter votre foui

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépen-

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### Deltamethrin (with Xylene) Formulation

Version 7.0

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

damment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou

Éthoxylates de 4-nonylphénol

Éthoxylates de 4-nonylphénol

Éthoxylates de 4-nonylphénol

non.

Non applicable

Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvris-

sent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES	5.000 t	50.000 t
P5c E1	INFLAMMABLES		
E1	DANGERS POUR	100 t	200 t
	L'ENVIRONNEMENT		

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**AICS** non déterminé

DSL non déterminé

**IECSC** non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

> par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version 7.0	Date de révision: 28.09.2024		méro de la FDS: 72652-00018	Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée: 02.07.2018	
H226 H301 H304		: : :	Liquide et vapeurs inflammables. Toxique en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans le		
H311 H312 H315 H317 H319		: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :		ict cutané. cutané.	
H331 H332 H335 H336		:	Toxique par inhalation Nocif par inhalation Peut irriter les void Peut provoquer so	ation. on. es respiratoires. omnolence ou vertiges.	
H340 H350 H361fd H370		: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	Peut provoquer le Susceptible de nu tus.	anomalies génétiques. cancer. ire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ- fets graves pour les organes.	
H372		:	Risque avéré d'eff positions répétées d'ingestion.	fets graves pour les organes à la suite d'ex- s ou d'une exposition prolongée en cas	
H372		:	positions répétées tion.	fets graves pour les organes à la suite d'ex- s ou d'une exposition prolongée par inhala-	
H373		:	d'expositions répé	d'effets graves pour les organes à la suite etées ou d'une exposition prolongée.	
H400 H410		:		les organismes aquatiques. les organismes aquatiques, entraîne des ong terme.	
H411		:	Toxique pour les onéfastes à long te	organismes aquatiques, entraîne des effets rme.	
H412		:	Nocif pour les org néfastes à long te	anismes aquatiques, entraîne des effets rme.	

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration
Carc. : Cancérogénicité
Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables

Muta. : Mutagénicité sur les cellules germinales

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: 7.0

Numéro de la FDS: 28.09.2024 2972652-00018

Date de dernière parution: 26.06.2024 Date de la première version publiée:

02.07.2018

fessionnelle de caractère indicatif

2006/15/EC Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition professionnelle BE OEL

2000/39/EC / TWA Valeurs limites - huit heures Limite d'exposition à court terme 2000/39/EC / STEL Valeurs limites - huit heures 2006/15/EC / TWA

Valeur limite BE OEL / VLE 8 hr

BE OEL / VLE 15 min Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **Deltamethrin (with Xylene) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 26.06.2024 7.0 28.09.2024 2972652-00018 Date de la première version publiée:

02.07.2018

Classification du mélange	:	Procédure de classification:
Flam. Liq. 3	H226	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Muta. 1B	H340	Méthode de calcul
Carc. 1B	H350	Méthode de calcul
Repr. 2	H361fd	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document. Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

BE / FR